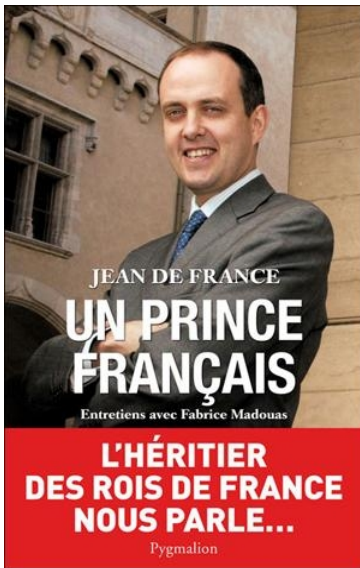




La vraie laïcité vient des Evangiles....



"Sans doute faut-il rappeler, en préambule, que la laïcité a fait partie du bagage chrétien dès l'origine du christianisme. "Rendez à César ce qui appartient à César, à Dieu ce qui appartient à Dieu": la réponse du Christ aux Pharisiens qui figure dans les Évangiles, a toujours réglé les rapports entre l'Église et l'Etat dans le monde chrétien. Les deux pouvoirs sont distincts. Cela me semble sain: d'un côté le temporel, de l'autre le spirituel.

Il y a d'ailleurs eu des conflits, parfois violents, entre le royaume de France et la papauté, l'un tentant d'imposer à l'autre sa volonté. On se souvient encore de la querelle opposant, à la fin du XIII^{ème} siècle, le pape Boniface VIII à Philippe le Bel, qui se déclare "empereur en son propre royaume". La Pragmatique Sanction de Bourges promulguée par Charles VII en 1438 puis le Concordat de 1516 confirment le gallicanisme royal. En 1682, la Déclaration des quatre articles rédigée par Bossuet proclame l'indépendance du roi "dans les choses temporelles". Mais ne nous méprenons pas ! Cette distinction ne signifie pas que le roi ignore l'enseignement de

l'Église. Au contraire, le souverain se comporte en "roi très chrétien": il ne s'agit pas de renier la foi, mais seulement d'affirmer son autorité sur la conduite des affaires du pays.

Tout autre est le projet de la III^{ème} République. Jules Ferry dit vouloir "organiser l'humanité sans roi et sans Dieu". C'est d'abord sur le terrain de l'école que les Républicains engagent le combat...."

Jean de France UN PRINCE FRANÇAIS

Editions Pygmalion 2009
(Chapitre 6 - Foi, page 118).



Le blog de la couronne